

**”L’Europe à bâtir” : la question européenne dans les  
mouvements de jeunesse socio-éducatifs (1945-1963) : le  
cas alsacien.**

Julien Fuchs

► **To cite this version:**

Julien Fuchs. ”L’Europe à bâtir” : la question européenne dans les mouvements de jeunesse socio-éducatifs (1945-1963) : le cas alsacien.. Histoire@politique, Centre d’histoire de Sciences Po, 2010, pp.1-12. <hal-00467967>

**HAL Id: hal-00467967**

**<http://hal.univ-brest.fr/hal-00467967>**

Submitted on 1 Apr 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **« L'Europe à bâtir » : la question européenne dans les mouvements de jeunesse socio-éducatifs (1945-1963). Le cas alsacien**

**Julien Fuchs**

Entre le 27 et le 29 mai 1960, 26 000 jeunes issus du monde rural, venus de toute l'Europe<sup>1</sup>, convergent vers Lourdes pour la première rencontre internationale de la jeunesse rurale. Partageant, selon les organisateurs, une « condition semblable » à un « tournant décisif dans l'histoire du monde paysan », ils discutent de l'avenir des campagnes en dénonçant les méfaits d'un exode rural toujours plus massif et d'une machinisation déshumanisante<sup>2</sup>. Du 17 au 22 juillet 1962, la quarante-neuvième session des Semaines sociales de France, qui a lieu à Strasbourg, prend pour thème « l'Europe des personnes et des peuples<sup>3</sup> ». Diverses figures du monde catholique s'y rassemblent, parmi lesquelles nombre de dirigeants des mouvements de jeunes, afin d'évoquer la possibilité d'une construction européenne basée sur l'idée d'un bien commun et, ainsi, de favoriser la prise de conscience que l'Europe est un « instrument d'équilibre et de prospérité » impliquant une « solidarité des nations »<sup>4</sup>. Comme en témoignent ces deux événements, le paysage des mouvements de jeunesse français semble traversé, au début des années 1960, par une thématique centrale qui agite les consciences et mobilise les énergies : celle de la coopération internationale et, plus encore, de la construction européenne. Vu de l'extérieur de ces groupements, cet intérêt semble si insistant qu'il paraît y faire figure de nouveauté rafraîchissante, comme s'il permettait la régénération de structures pour la plupart essoufflées. Dans les faits, si la question européenne semble si prégnante, à ce moment-là, au sein des mouvements de jeunesse, c'est surtout parce qu'elle gagne en lisibilité politique. Cette tendance s'inscrit, en effet, dans un projet politique qui la dépasse et qui vise, dès la fin des années 1950, à orienter l'ensemble des dispositifs éducatifs et socio-éducatifs vers l'ouverture internationale (plus que vers la seule construction européenne d'ailleurs), intention qui se concrétise en juillet 1963 avec la création de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) ou *Deutsch-Französisches Jugendwerk*. Ces éléments de contexte posés, le projet de cette contribution est triple. Il paraît intéressant, dans un premier temps, de situer les mouvements de jeunes dans ce

---

1 Quelques délégations asiatiques, africaines et américaines participent également à l'événement.

2 Archives de l'évêché de Strasbourg (AES), Paroisse vivante, juillet 1960.

3 Les Semaines sociales de France, d'inspiration catholique, sont des réunions annuelles au cours desquelles un public voulu large se rencontre dans des carrefours de conférences. Les questions traitées, axées sur les mutations économiques, culturelles, scientifiques et sur les responsabilités sociales, sont en prise avec l'actualité.

4 AES, Paroisse vivante, novembre 1962.

Julien Fuchs, « "L'Europe à bâtir" : la question européenne dans les mouvements de jeunesse socio-éducatifs (1945-1963). Le cas alsacien », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)

climat (et, notamment, d'évaluer les effets de la création de l'OFAJ) afin de sonder la manière de penser l'Europe et, plus loin, de traduire concrètement la préoccupation internationale dans ces structures associatives qui sont toutes liées, peu ou prou, à l'échelon national comme au niveau local, aux acteurs politiques (au moins par le biais des logiques de subventionnement). Ce décryptage peut permettre, dans un deuxième temps, de se demander si la question européenne, qui connaît une impulsion réelle à partir du début des années 1960, n'est pas davantage un prolongement d'initiatives et de débats animant les mouvements depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale qu'une réelle innovation : encouragée par certains, contestée par d'autres, celle-ci se révélerait, en quelque sorte, dans la majorité des mouvements au tournant des années 1960 sans être en rien inédite. C'est donc enfin la question du sens réel de l'orientation des mouvements de jeunesse vers la question européenne à partir de 1945 qui apparaît : les dirigeants de ces mouvements n'ont-ils, en effet, pas soutenu cette orientation notamment parce qu'ils y voyaient un moyen, non seulement de participer pleinement et effectivement au processus de construction de l'Europe, mais aussi et surtout, en proposant une internationalisation de leurs activités, de raviver leur image et de se moderniser afin, finalement, d'attirer davantage de jeunes ?

Il ne s'agit évidemment ici aucunement de mettre en cause les convictions idéologiques et pédagogiques de ceux qui ont permis aux mouvements de s'ouvrir à l'international ; au contraire même, puisque c'est aussi en sachant efficacement s'inscrire dans un contexte politique favorable que ces associations ont pu jouer un rôle dans le rapprochement des peuples et l'édification de la jeunesse par la confrontation à la différence culturelle. Pour mener la démonstration, la focalisation sur la déclinaison de ces thématiques dans une région que l'on considère souvent, et parfois à tort, comme une province aux avant-postes de la construction de l'Europe du fait de sa proximité géographique et culturelle avec l'Allemagne, en l'occurrence l'Alsace, s'avère particulièrement pertinente. C'est donc plus précisément des mouvements de jeunesse alsaciens qu'il sera question ici.

## **La création de l'OFAJ et ses conséquences sur les mouvements de jeunes alsaciens**

La création de l'Office franco-allemand pour la jeunesse est l'une des prescriptions du traité de l'Élysée du 22 janvier 1963. L'Office est destiné à la promotion des échanges de jeunes : il prend pour objectif de « resserrer les liens qui unissent les jeunes des deux pays » et de « renforcer leur compréhension mutuelle » en leur apprenant à connaître la culture de leur voisin pour assurer durablement l'amitié entre les peuples

Julien Fuchs, « “L’Europe à bâtir” : la question européenne dans les mouvements de jeunesse socio-éducatifs (1945-1963). Le cas alsacien », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)

par le biais de jumelages, de rencontres ou encore de séjours communs<sup>5</sup>. Officiellement, l’OFAJ se veut apolitique et indépendant. Dans les faits, il apparaît que l’organisme est en réalité étroitement subordonné, au moins durant la première décennie de son existence, aux politiques étatiques. Mathias Delori montre dans sa thèse qu’un fort volontarisme politique préside, en effet, à la création de l’Office franco-allemand et que celui-ci se charge surtout, à ses débuts, de prendre en charge, au cours des années 1960, certains intérêts portés par les gouvernements : symboliser le caractère pacifique du rapprochement franco-allemand, donner à voir une image vitrine de la République fédérale d’Allemagne, promouvoir la langue française en Allemagne, bref, dessiner un horizon utopique nourri du fantasme d’une fusion entre les deux pays<sup>6</sup>.

Dans ce contexte, il n’est pas étonnant de constater que l’OFAJ dispose, dès sa création, de moyens importants issus du fonds commun franco-allemand prévu par le traité de l’Élysée. Son budget, proche de 50 millions de francs, lui permet de soutenir de nombreux projets, et ce d’autant que les crédits alloués se doublent généralement de subsides en provenance d’une autre institution, le Fonds européen pour la jeunesse, dépendant du Conseil de l’Europe et créé en 1962 afin d’encourager financièrement les actions de coopération internationale. D’emblée, l’OFAJ, qui « intervient par voie de subventions accordées soit à des collectivités publiques soit à des groupements privés<sup>7</sup> », prend donc contact avec les associations de jeunesse, mais aussi les établissements scolaires et les universités afin de développer les partenariats. L’entreprise connaît un franc succès ; on estime, par exemple, que près de 200 000 jeunes Français sont concernés par les échanges avec l’outre-Rhin par année.

Dans le cas particulier de l’Alsace, où la question du rapprochement franco-allemand prend un caractère plus exacerbé et symbolique que dans le reste de la France, les initiatives entreprises par les mouvements en faveur de l’ouverture européenne, pour la plupart encouragées par l’OFAJ, pleuvent littéralement au milieu des années 1960. Le Conseil départemental de la jeunesse (CDJ) du Bas-Rhin, instance représentative des groupements de jeunes du département, s’appuie, par exemple, sur l’OFAJ pour demander des subventions auprès du Conseil de l’Europe en vue de la construction dans la région de Maisons des jeunes et de la culture qui favoriseraient les échanges franco-allemands, notamment avec le *Stadtjugendring* de Stuttgart<sup>8</sup>. Dès juin 1963, le CDJ envisage aussi la constitution d’une commission dite « internationale » dont le

---

5 Accord portant création de l’Office franco-allemand pour la jeunesse, 5 juillet 1963. Voir également Georges Schlocker, « Les échanges culturels : souhaits et réalités », *Documents*, novembre 1978, p. 146-157.

6 Mathias Delori, « De la réconciliation franco-allemande à la “guerre des Dieux”. Analyse cognitive et discursive d’une politique publique volontariste d’éducation à la cause de la paix : l’OFAJ », thèse de doctorat, Université Pierre Mendès France, Grenoble, 2008.

7 Accord portant création de l’Office franco-allemand pour la jeunesse, 5 juillet 1963.

8 Archives départementales du Bas-Rhin (ADBR), 659.D.29. Conseil départemental de la jeunesse.

Julien Fuchs, « "L'Europe à bâtir" : la question européenne dans les mouvements de jeunesse socio-éducatifs (1945-1963). Le cas alsacien », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)

but serait de soutenir ces actions ; il préconise en outre la création de sections européennes dans les bibliothèques des Maisons de jeunes<sup>9</sup>.

Dans les mouvements de jeunesse alsaciens eux-mêmes, la construction européenne devient aussi une préoccupation avérée. Les Scouts et les Guides de France, à l'instigation de l'OFAJ, se lancent, par exemple, en novembre 1966, dans des campagnes d'information sur le nazisme en même temps qu'ils s'efforcent de rappeler les actions allemandes d'opposition au régime et incitent certains groupes à se rendre en Allemagne pour visiter des camps de concentration. Dans le scoutisme catholique comme dans le scoutisme protestant alsacien, les camps franco-allemands sont également encouragés : soutenu par l'OFAJ, l'un des plus marquants d'entre eux a lieu dans les Alpes varoises en juillet 1964 entre une troupe de scouts de Mulhouse et une troupe de *Pfadfinder* de Niederwürzbach (Sarre)<sup>10</sup>. On voit d'ailleurs à cette époque apparaître au sein des fédérations scouts des « services spécialisés pour les relations franco-allemandes » en vue de multiplier ce genre d'initiatives. La Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), elle, tient le 24 juin 1963 un *meeting* européen au cours duquel l'ambition affichée est de mettre « la JOC à l'heure de l'Europe ». Du 29 juillet au 2 août 1964, elle organise un autre rassemblement qui frappe par son ampleur : l'Euro-rallye JOC. Ouverte dans l'hémicycle du Conseil de l'Europe, la manifestation rassemble 26 000 jeunes, accompagnés de 2 000 délégués européens, qui débattent au sein de 80 carrefours bilingues, en présence de 6 ministres et de 15 évêques.



L'Europe devient une évidence au sein de la plupart des mouvements de jeunesse au début des années 1960, comme en témoigne cette affiche déployée lors du *meeting* européen de la Jeunesse ouvrière chrétienne, le 24 juin 1963 (Source : ADBR, 659.D.54. *Le Nouvel Alsacien*, 26 juin 1963).

<sup>9</sup> ADBR, 659.D.29. Conseil départemental de la jeunesse. Étude pour une formation d'animateurs culturels, 20 mai 1962.

<sup>10</sup> Charles Keller, Christian Stoeckle, *Soixante cinq ans déjà, 1922-1987, Scouts de France Guebwiller*, Guebwiller, Art'Real, 1987.

Julien Fuchs, « "L'Europe à bâtir" : la question européenne dans les mouvements de jeunesse socio-éducatifs (1945-1963). Le cas alsacien », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)

Bref, soutenues vigoureusement par l'OFAJ et le Fonds européen de la jeunesse, les actions des mouvements alsaciens qui font de l'ouverture européenne (et, notamment, de la coopération franco-allemande) leur priorité, connaissent une vraie impulsion à partir de 1961-1962. Ces initiatives bénéficient d'un écho important dans la mesure où elles répondent clairement à une attente politique formalisée par l'OFAJ.

Pour autant, au vu de la rapidité avec laquelle celles-ci se déploient et de l'engouement qu'elles suscitent, il semble peu probable qu'elles émergent *ex nihilo* au début des années 1960. L'étude attentive des mouvements de jeunes depuis 1945, en effet, incite à penser que l'Europe est déjà un projet important (ou tout du moins est-il en débat) depuis la fin des années 1940 dans les mouvements alsaciens. Cette observation amène à formuler l'hypothèse selon laquelle la création de l'OFAJ ne fait, en réalité, qu'entériner un processus déjà bien engagé. En d'autres termes, la construction d'une dynamique européenne au sein des mouvements de jeunes ne voit pas le jour avec la création de l'Office franco-allemand. Nous pensons que les dirigeants des mouvements ont, en effet, saisi, dès 1948-1949, l'occasion que représentait pour eux la « piste » internationale, perçue moins comme une voie pour s'inscrire dans le projet politique de la construction de l'Europe qu'en tant que moyen de modernisation et d'adaptation des mouvements aux nouvelles attentes des jeunes, notamment en termes d'internationalisation des échanges et des activités. Il importe, dans ce cadre, de plonger dans l'histoire du positionnement des mouvements de jeunes d'Alsace face à la question européenne depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale pour saisir la signification de ce positionnement. Notons que choisir cette posture interprétative, c'est tenter de mettre en perspective l'engouement pour l'Europe au sein des mouvements avec le statut, de plus en plus contesté, de ces organisations dans la société<sup>11</sup>. La question de l'orientation des mouvements vers l'Europe rejoint bien ici celle de leur légitimité.

### **La question européenne dans les mouvements de jeunesse alsaciens après 1945 : une orientation timide entre poids du passé et mythe européen**

Dans le contexte de l'après-1945, les mouvements de jeunesse alsaciens ont nécessairement à se positionner sur la construction de l'Europe et, plus particulièrement, sur la question allemande. Or ils ne vont pas s'engager aisément, loin s'en faut, dans la coopération avec leurs homologues d'outre-Rhin. Entre suspicion et hermétisme total, les positions des dirigeants sont acérées dans

---

<sup>11</sup> Jean-Pierre Augustin, Jacques Ion, *Des loisirs et des jeunes. Cent ans de groupements éducatifs et sportifs*, Paris, Éditions ouvrières, 1993.

Julien Fuchs, « “L’Europe à bâtir” : la question européenne dans les mouvements de jeunesse socio-éducatifs (1945-1963). Le cas alsacien », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)

l’immédiat après-guerre. Il est vrai que l’atmosphère culturelle régionale se caractérise surtout par un rejet violent du germanisme. L’ampleur des crimes perpétrés par les nazis dépasse la discorde séculaire entre France et Allemagne et les Alsaciens, qui ont vécu une annexion, considèrent, encore davantage que les autres populations françaises, qu’il y a moins un problème franco-allemand qu’un problème de l’Allemagne en Europe. La presse alsacienne de l’époque et, notamment, les journaux à destination de la jeunesse, se font l’écho de ce sentiment : l’idée d’une véritable « rééducation » de la jeunesse allemande est alors perçue comme primordiale pour la construction de la paix<sup>12</sup>.

Dans cette optique, une vaste politique culturelle et socio-éducative se développe en Zone française d’occupation sous l’impulsion de Joseph Rovin<sup>13</sup>. Bénéficiant d’un budget important et d’une certaine autonomie par rapport au Quai d’Orsay, le service d’éducation populaire que dirige Rovin met en place des expériences novatrices en finançant des ciné-clubs, en encourageant la formation de cadres, en réactivant le réseau des universités populaires allemandes. En matière d’associations de jeunesse, il mène surtout une politique marquée par la volonté d’un contrôle étroit, qui ne s’envisage pas pour autant sans une confiance accordée aux responsables allemands<sup>14</sup> : dans ce cadre, l’action catholique et, en particulier, la Jeunesse ouvrière chrétienne et la Jeunesse étudiante chrétienne s’implantent solidement en Rhénanie, dans la Ruhr et en Pays de Bade, en s’appuyant, notamment, sur des centaines de groupes créés sous l’impulsion d’aumôniers clandestins au moment du Service du travail obligatoire<sup>15</sup>.

Les groupements de jeunes d’Alsace, eux, s’intègrent initialement très peu dans ces initiatives menées par les missions culturelles et d’éducation populaire françaises. Pour bon nombre de leurs responsables, qui condamnent sans appel et parfois de manière humiliante le peuple allemand, il n’est, en effet, pas question de se rendre de l’autre côté du Rhin et encore moins de s’ouvrir à la jeunesse allemande. Lorsque l’on parcourt les bulletins des mouvements, les discours sont sans équivoque : l’Action catholique de la jeunesse française, qui se veut pourtant « au service de la cité » et annonce l’avènement de « temps nouveaux »<sup>16</sup>, ne fait, par exemple, pas une fois allusion à une éventuelle coopération franco-allemande dans ses bulletins entre 1945 et 1950. Quand les Éclaireurs unionistes d’Alsace, de leur côté, envoient un groupe de cadres en Allemagne en décembre 1945 afin de « reconforter les

12 *Dernières nouvelles d’Alsace*, 25 août 1945 ; *Le Nouvel Alsacien*, 30-31 janvier et 1<sup>er</sup> février 1947.

13 Emmanuelle Picard, « L’occupation française en Allemagne : un laboratoire d’expériences (1945-1963) », colloque Pajep-Adajep, « Histoire des cadres et de l’éducation populaire, 1918-1971 », Paris, 20-22 novembre 2003.

14 Et ceci en vertu, notamment, de la loi d’amnistie de la jeunesse votée en 1947 qui réhabilite d’anciens dirigeants nazis pour redonner à des organisations manquant de cadres compétents un dynamisme. Voir aussi le témoignage d’Henri Humblot, « Contrôle et incitation des mouvements de jeunesse en Wurtemberg du Sud », dans Jérôme Vaillant (dir.), *La Dénazification par les vainqueurs*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1981, p. 37-51.

15 Archives privées Joseph Sifferlen, Louis Lacaille, « Rapport d’activités de l’Action catholique française en Allemagne dans l’immédiat après-guerre », Offenbourg, 3 mai 1946.

16 *Jeune Alsace*, n°4, mai 1945.

Julien Fuchs, « “L’Europe à bâtir” : la question européenne dans les mouvements de jeunesse socio-éducatifs (1945-1963). Le cas alsacien », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)

garnisons de la Zone française d’occupation au moment de Noël », ils tranquilisent immédiatement l’opinion : « Rassurez-vous, cela ne veut pas dire que le mouvement songe à créer une branche en Allemagne ! », peut-on lire dans le périodique *Jeune Alsace*<sup>17</sup>. Bref, si le sens commun tend à faire croire que la situation géographique de l’Alsace exige naturellement d’elle un esprit de coopération internationale dans l’immédiat après-guerre, cela n’est en réalité guère ce que pensent les Alsaciens qui vivent surtout sur le rejet du passé de l’annexion et excluent initialement tout échange avec l’Allemagne, même dans les mouvements de jeunes.

Une inflexion de cette attitude est palpable à partir de 1948. Tandis que la politique internationale de la France évolue à la suite des accords de Londres de l’été 1948 et que l’Assemblée mondiale de la jeunesse est créée en 1948-1949, les mouvements de jeunesse alsaciens s’ouvrent très progressivement à l’idée européenne. Quelques faits saillants montrent, en effet, qu’un changement de mentalité vis-à-vis des relations franco-allemandes est, à terme, incontournable en leur sein. La création en 1949 du Comité strasbourgeois pour le mouvement européen a d’abord un écho dans les mouvements de jeunes, notamment catholiques, dans la mesure où le secrétaire du Comité, Pierre Schmidt-le-Roi, est aussi président de l’Action catholique diocésaine. Par ailleurs, on peut noter que les directions nationales des mouvements de jeunes choisissent, à diverses reprises, Strasbourg pour organiser leurs congrès nationaux de l’après-guerre (c’est le cas des chefs Éclaireurs unionistes en novembre 1945 ou encore de la Fédération française des associations chrétiennes d’étudiants) ; un choix qui, symboliquement, se justifie souvent par le fait que l’on tient à affirmer la nécessité d’envisager l’avenir de ces mouvements avec l’Allemagne. L’accroissement de la sensibilité des mouvements de jeunesse alsaciens à la question européenne tient aussi aux rencontres et séminaires organisés au Foyer de l’étudiant catholique, vrai carrefour d’idées et haut-lieu du « débat public » alsacien depuis l’entre-deux-guerres, dont les conférences résonnent dans les milieux intellectuels, culturels et socio-éducatifs régionaux<sup>18</sup>. Enfin, il ne fait pas de doute que le discours pro-européen véhiculé par le Mouvement républicain populaire sous l’impulsion de Pierre Pflimlin, ministre alsacien devenu, à la suite de Robert Schuman, le premier militant de l’amitié franco-allemande, a un impact tangible sur l’« européanisation » progressive des Alsaciens.

Lorsque Strasbourg, le 16 février 1949, est désignée siège du Conseil de l’Europe, un vrai mythe européen, que seuls contrecarrent les communistes, naît dans l’optimisme en Alsace<sup>19</sup>, mythe que les mouvements de jeunes, petit à petit, vont contribuer à diffuser. Bref, si l’ouverture à la coopération franco-allemande est encore timide dans les mouvements de jeunesse d’Alsace, notamment parce que le poids des stéréotypes et des phantasmes entrave encore nettement les échanges, des brèches s’ouvrent et les premières initiatives voient le jour à partir de 1948. Initialement motivée par

<sup>17</sup> *Jeune Alsace*, n°21, février 1946.

<sup>18</sup> Eugène Philipps, *L’Ambition culturelle de l’Alsace*, Strasbourg, Salde & Media, 1996.

<sup>19</sup> Marie-Thérèse Bitsch, « Le rôle de la France dans la naissance du Conseil de l’Europe », dans Raymond Poidevin (dir.), *Histoire des débuts de la construction européenne (mars 1948-mai 1950)*, Bruxelles, Bruylant / Milan, Giuffrè / Paris, Lgdj / Baden-Baden, Nomos, 1986, p. 165-198.



Julien Fuchs, « “L’Europe à bâtir” : la question européenne dans les mouvements de jeunesse socio-éducatifs (1945-1963). Le cas alsacien », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)

défaut, puisqu’elle prend d’abord pour objectif de « surmonter le passé », la question de l’ouverture européenne devient de plus en plus positive dans les mouvements à partir de la fin des années 1940, parce qu’en tant que facteur d’internationalisation des mouvements, elle constitue pour eux une réelle possibilité d’expansion.

## **L’Europe, un impératif pour les mouvements de jeunesse alsaciens dans les années 1950**

Avec la mise sur pied, le 23 mai 1949, de la République fédérale d’Allemagne et l’infléchissement des politiques française, anglaise et américaine en faveur de la reconstitution financière et politique de celle-ci<sup>20</sup>, l’intégration dans l’ensemble européen d’une « Allemagne de l’Occident », comme la qualifie justement Alfred Grosser<sup>21</sup>, devient une réalité imminente. Si les politiques en matière de jeunesse restent encore prudentes<sup>22</sup>, les coopérations entre les habitants des deux rives du Rhin se développent néanmoins à partir de 1949, comme en témoigne l’engouement manifeste pour les voyages, scolaires et autres, en Zone française d’occupation (en Forêt-noire, particulièrement) à partir de cette date<sup>23</sup>. Dans ce contexte, la création de l’Assemblée mondiale de la jeunesse, qui prend le relais de l’ancienne Fédération mondiale de la jeunesse démocratique née en 1945, apparaît comme un signe encourageant : les initiatives de l’Assemblée (création de diverses commissions internationales, animation de conseils, etc.) sont autant d’occasions, pour les responsables français des mouvements de jeunes, de rentrer en contact avec leurs homologues européens et, notamment, allemands.

L’année 1951 est une année particulièrement riche pour les mouvements de jeunes alsaciens. Du 22 au 28 juin se tient à Strasbourg une conférence européenne de la jeunesse, à l’issue de laquelle les mouvements créent le Comité français de la jeunesse pour la coopération européenne. Dans la foulée de l’évènement, au courant de l’été, sont organisés les premiers camps internationaux franco-allemands de la jeunesse protestante. Enfin, du 20 juillet au 6 septembre, de nombreuses délégations alsaciennes prennent part au célèbre camp du rocher de la Lorelei, sur le Rhin. Rassemblement international de jeunes, l’initiative, organisée par des associations allemandes, a pour thème « L’Europe à bâtir » et réunit près de 30 000 jeunes venus d’une quinzaine de pays autour d’un brillant programme culturel (prestations du théâtre national de Paris avec Jean Vilar et André Philip ou du *Piccolo Teatro*).

---

20 Jacques Binoche, *Histoire des relations franco-allemandes de 1789 à nos jours*, Paris, Masson/Armand Colin, 1996, p. 226-229.

21 Alfred Grosser, *L’Allemagne de notre temps, 1945-1978*, Paris, Fayard, 1978.

22 Horst Weisel, « *Die Jugendpolitik in der Bundesrepublik Deutschland* », dans Geneviève Humbert (dir.), *Jeunesse et État*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1991, p. 50-55.

23 Antoine Prost, synthèse du colloque Pajep-Adajep, « Histoire des cadres et de l’éducation populaire, 1918-1971 », Paris, 20-22 novembre 2003.

Julien Fuchs, « “L’Europe à bâtir” : la question européenne dans les mouvements de jeunesse socio-éducatifs (1945-1963). Le cas alsacien », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)

Bien qu’elle soit plus nette dans certaines organisations que dans d’autres, la marche des mouvements alsaciens vers l’Europe est lancée. En 1952, les fédérations régionales des Auberges de jeunesse affirment, malgré leurs divergences idéologiques, la nécessité de construire un mouvement « ajiste » européen<sup>24</sup>. Du 29 au 31 mai 1953, le scoutisme catholique tient une conférence internationale à Strasbourg en affirmant sa priorité pour développer les échanges européens. Du 15 au 18 juin 1953, les organisations féminines catholiques organisent une réunion internationale au Mont Sainte-Odile qui débouche sur les mêmes intentions<sup>25</sup>. Enfin, 1954 est l’année d’un étroit rapprochement entre les Jeunesse agricoles chrétiennes allemande et alsacienne : diverses rencontres internationales communes d’envergure sont préparées<sup>26</sup>.

Réservé dans l’immédiat après-guerre, le positionnement des mouvements de jeunesse alsaciens sur la question européenne s’infléchit donc au début des années 1950, en même temps que l’Europe économique et politique se construit. Tandis qu’une véritable « campagne européenne de la jeunesse » s’échafaude, les jeunes Alsaciens paraissent, par ce biais, être progressivement « éduqués à l’Union<sup>27</sup> » et, plus encore, à l’international. Si elle connaît alors un tel succès, c’est surtout que cette ouverture est considérée comme la clé d’une consolidation des mouvements, et les échanges franco-allemands comme un enjeu majeur de développement, dans une période où ces structures commencent à souffrir d’un problème de légitimité. Le milieu des années 1950 représente, en effet, une période durant laquelle la plupart des associations de jeunes, concurrencées par le mouvement sportif, souffrent d’une image désuète et, ayant du mal à paraître modernes, perdent de leur crédit et de leur représentativité auprès de la jeunesse<sup>28</sup>.

Dans ce cadre, l’ouverture vers l’Europe, facteur d’une internationalisation progressive, s’impose comme une nécessité au sein des mouvements alsaciens. Leurs dirigeants sont soutenus dans cette démarche par les hiérarchies confessionnelles : les questions de la réconciliation franco-allemande et de la coopération mondiale, imprégnées peu ou prou d’une dimension missionnaire, apparaissent en effet comme des priorités pour les Églises<sup>29</sup>. Pour la plupart des mouvements, l’ouverture aux problématiques internationales en général est surtout le moyen de « coller » aux grandes questions du temps : considérant que « la jeunesse ouvrière d’Europe ne peut se permettre de regarder se construire l’Europe sans y prendre part », la

24 ADBR, 659.D.62. Politique culturelle du Bas-Rhin.

25 AES, Paroisse vivante, juillet 1953.

26 Claude Schopp, « La JAC-F dans le diocèse de Strasbourg, 1929-1961 », mémoire de maîtrise d’histoire du christianisme, Université des sciences humaines de Strasbourg, 1983.

27 Jean-Marie Palayret, « Éduquer les jeunes à l’Union : la campagne européenne de la jeunesse (1951-1958) », *Journal of European Integration History*, n°2, 1995, p. 47.

28 Jean-Pierre Augustin, « Crise des mouvements de jeunes et autonomisation du mouvement sportif sous la Quatrième République », dans Jean-Paul Clément, Michel Herr (dir.), *L’Identité de l’éducation physique scolaire au XX<sup>e</sup> siècle : entre l’école et le sport*, Clermont-Ferrand, Afraps, 1993, p. 59-68.

29 En témoigne, par exemple, le soutien apporté à la vie de la communauté de Taizé, vrai carrefour de jeunes du monde entier et de toutes confessions venus affirmer leur souhait d’une amitié entre les peuples, où les Alsaciens se rendent en nombre.

Julien Fuchs, « "L'Europe à bâtir" : la question européenne dans les mouvements de jeunesse socio-éducatifs (1945-1963). Le cas alsacien », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)

Jeunesse ouvrière chrétienne d'Alsace affirme, par exemple, qu'il est « de son devoir » d'aider les jeunes travailleurs des différents pays à se connaître, à se comprendre, à développer une solidarité et, ainsi, à « participer activement et consciemment à la construction de l'Europe »<sup>30</sup>. La province d'Alsace des Scouts de France, quant à elle, insiste, en 1960, sur la nécessité de trouver au travers du campisme « une vie fraternelle » perçue comme étant une « préoccupation actuelle des jeunes »<sup>31</sup> ; elle organise pour ce faire de nombreux camps et échanges dans toute l'Europe (Italie, Yougoslavie, Autriche et Allemagne, notamment).

C'est donc bien la question de la modernisation des mouvements de jeunes qui apparaît au travers de cette orientation vers l'Europe. Même si certains mouvements y adhèrent avec moins d'enthousiasme que d'autres (en témoigne, par exemple, l'hésitation avec laquelle l'Action catholique de la jeunesse française l'intègre parfois dans ses bulletins régionaux), cet état d'esprit est repérable dans la quasi totalité des organisations de jeunes au courant des années 1950. Il prend appui sur une idéologie positive du changement et s'exprime par un relatif optimisme : en « collant à l'immédiat<sup>32</sup> », aux impératifs du temps, ces associations seraient susceptibles de maintenir leurs effectifs, leurs fonctions et, partant, leur rôle social. Dès lors, la question de l'Europe et des relations franco-allemandes, qui contient la thématique plus générale de l'ouverture internationale, devient pour les mouvements de jeunesse d'Alsace un enjeu éducatif et un moyen pédagogique privilégié dans la mesure où, proposant de nouvelles activités aux jeunes, de nouveaux types d'échanges encourageant leur enrichissement culturel, ceux-ci renouvellent leurs cadres de fonctionnement habituel. Bref, c'est surtout parce que l'orientation vers l'Europe leur permet de se diversifier et, ainsi, d'asseoir une légitimité qui tend à leur être contestée, que les mouvements alsaciens promeuvent cette orientation, non parce que ceux-ci seraient naturellement, entendons culturellement et historiquement, enclins à privilégier l'ouverture envers l'Allemagne.

## **L'ouverture à la question européenne : une « nécessité devenue vertu » ?**

Si la plupart des organisations de jeunesse alsaciennes commencent à s'inscrire, à partir de la fin des années 1940, dans un processus d'« européanisation des associations » tel que le qualifie Julien Weisbein<sup>33</sup>, elles le font avec du retard par rapport à la plupart de leurs homologues des autres régions françaises, plus disposées

30 AES, Paroisse vivante, octobre 1963.

31 ADBR, 659.D.55. Scoutisme. Cahier de la Route d'Alsace 1959-1960, novembre 1960.

32 Jean Jousselin, *Civisme et insertion sociale. Les conditions nouvelles d'un civisme responsable*, Paris, Privat/PUF, 1962, p. 170.

33 Julien Weisbein, « L'européanisation des associations françaises », dans Claire Andrieu, Gilles Le Béguec, Danielle Tartakowsky (dir.), *Associations et champ politique. La loi de 1901 à l'épreuve du siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001, p. 659-670.

Julien Fuchs, « "L'Europe à bâtir" : la question européenne dans les mouvements de jeunesse socio-éducatifs (1945-1963). Le cas alsacien », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)

à développer des coopérations et des échanges dès 1945-1946. C'est que l'ouverture à l'Europe est loin d'être une évidence dans les mouvements de jeunes de l'immédiat après-guerre, en particulier en Alsace. Cette ouverture s'affirme en revanche progressivement, moins toutefois parce que l'Europe apparaît comme une réalité à construire et à laquelle les mouvements de jeunes peuvent participer activement et originalement que parce que, pressés par les nouvelles attentes sociales, ces mouvements trouvent dans l'internationalisation qu'elle implique un réservoir éducatif intéressant et un moyen de se moderniser et de retrouver du crédit. En ce sens, l'ouverture à la question européenne peut être considérée comme une « nécessité devenue vertu » entre la fin des années 1940 et le début des années 1960 dans la grande majorité des groupements de jeunes d'Alsace, avant qu'elle ne devienne un réel impératif au courant des années 1960, sous l'impulsion de l'activité, inscrite dans un cadre politique, que promeut l'OFAJ.

### **L'auteur**

Maître de conférences à l'Université de Bretagne occidentale, membre du Centre de recherche bretonne et celtique, Julien Fuchs est l'auteur de l'ouvrage *Toujours prêts, Scoutismes et mouvements de jeunesse en Alsace, 1918-1970* (Strasbourg, La Nuée Bleue, 2007).

### **Résumé**

La thématique de la construction européenne traverse, au début des années 1960, les mouvements de jeunesse français. Loin d'être une nouveauté, cette préoccupation, qui gagne à ce moment-là en visibilité du fait de la création de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (1963), est en réalité issue d'initiatives nées dès la fin de la Deuxième Guerre mondiale. En Alsace, l'édification du projet européen au sein des groupements de jeunes se dessine durant cette période selon des traits particuliers : initialement hésitante, celle-ci devient de plus en plus impérative et ceci, notamment, parce que cette orientation permet à ces associations de rafraîchir leur image et de se moderniser.

### **Abstract**

*The theme of the European construction crosses, at the beginning of the 1960's, the French youth movements. Far from being a novelty, this concern which wins at this moment there in visibility because of the creation of the Franco-German Youth Office in 1963 really arises from initiatives been born from the end of the Second World War. In Alsace, the construction of the European project within youth movements takes shape during this period according to particular characteristics. Initially hesitating, this one becomes more and more imperative and this because this identification allows these associations to refresh their image and to get modernized.*

**Mots-clés :** Mouvements de jeunesse, Europe, OFAJ, Alsace.



Julien Fuchs, « “L’Europe à bâtir” : la question européenne dans les mouvements de jeunesse socio-éducatifs (1945-1963). Le cas alsacien », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)

**Keywords:** *Youth movements, Europe, Franco-German Youth Office, Alsace.*

**Pour citer cet article :** Julien Fuchs, « “L’Europe à bâtir” : la question européenne dans les mouvements de jeunesse socio-éducatifs (1945-1963). Le cas alsacien », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°10, janvier-avril 2010, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr).